

Séminaire préalable à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique

Laon

22 novembre 2011



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION



Programme

- Présentation des enjeux liés à la biodiversité, aux continuités écologiques et au cadre réglementaire associé
par le Conseil régional et la DREAL
- Témoignages :
 - Préservation d'un réseau de prairies favorables au rôle des genêts et cuivré des marais,
par le conservatoire d'espaces naturels de Picardie
 - Démarche « gestion de territoire »,
par la chambre régionale d'agriculture de Picardie
- Echanges avec l'assistance



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

1 / Enjeux liés à la biodiversité et aux continuités écologiques en Picardie

Thierry RIGAUX, conseil régional de Picardie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE

LA RÉGION

Qu'est-ce que la biodiversité ?

- Une définition de la biodiversité :
Diversité de toute forme de vie sur terre (génétique, espèces, écosystèmes et leurs interactions)
- Garante des **grands équilibres** naturels, de la **résilience** des milieux (ne pas dépendre d'une seule espèce)
- La biodiversité est **indispensable à la vie de l'Homme et à sa qualité de vie**
 - la biodiversité nous nourrit
 - la biodiversité nous offre des remèdes médicinaux
 - Purification de l'air et de l'eau : les systèmes naturels sont indispensables
- La biodiversité participe à la qualité de nos espaces de **loisirs**
- La biodiversité est un ingrédient irremplaçable pour de nombreuses **activités économiques** : agriculture et élevage, pêche et aquaculture, tourisme de nature



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

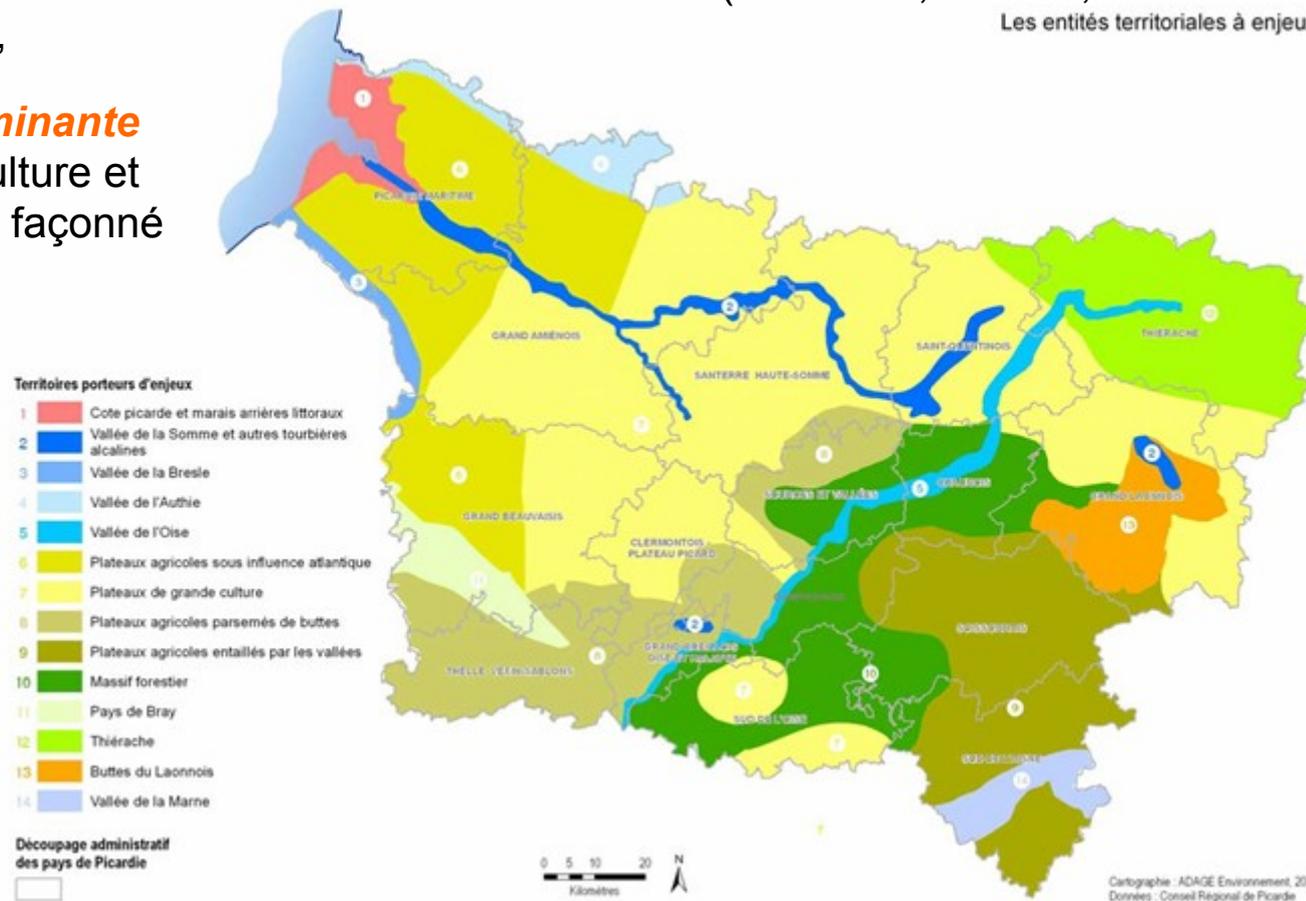


PICARDIE
LA RÉGION

Milieux naturels très diversifiés en Picardie

- la **diversité des conditions** géologiques, pédologiques, climatiques...
- la forte présence de **l'eau et de ses milieux associés** (ruisseaux, rivières, marais, littoral...),
- un **espace à dominante rurale**, où l'agriculture et la sylviculture ont façonné les milieux.

Les entités territoriales à enjeux



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

PICARDIE
LA RÉGION

Le Littoral : des plantes spécialisées uniques pour la Picardie



La Violette de Curtis :
Les populations les plus
méridionales d'Europe

L'Obione pédonculée :
Une des dernières
populations française



Aussi une faune emblématique



Le Phoque veau-marin :
Une population majeure
dans la Baie de Somme



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

La Picardie : terre de tourbières

La Grande Douve
Les plus importantes populations de France



Le Liparis de Loesel :
Une orchidée menacée à l'échelle européenne



La Gorgebleue à miroir blanc



Le Brochet :
l'Oise, une des rares populations naturelles



...et de cours d'eau

La Leucorrhine à gros thorax :
Une priorité en Picardie



PRFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Les coteaux calcaires : un air de Méditerranée

**L'Azurée de la gentiane
croisette :**
Des populations
importantes à l'échelle
européenne



**L'Anémone
sauvage :**
Présente en
Picardie et en
Lorraine



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

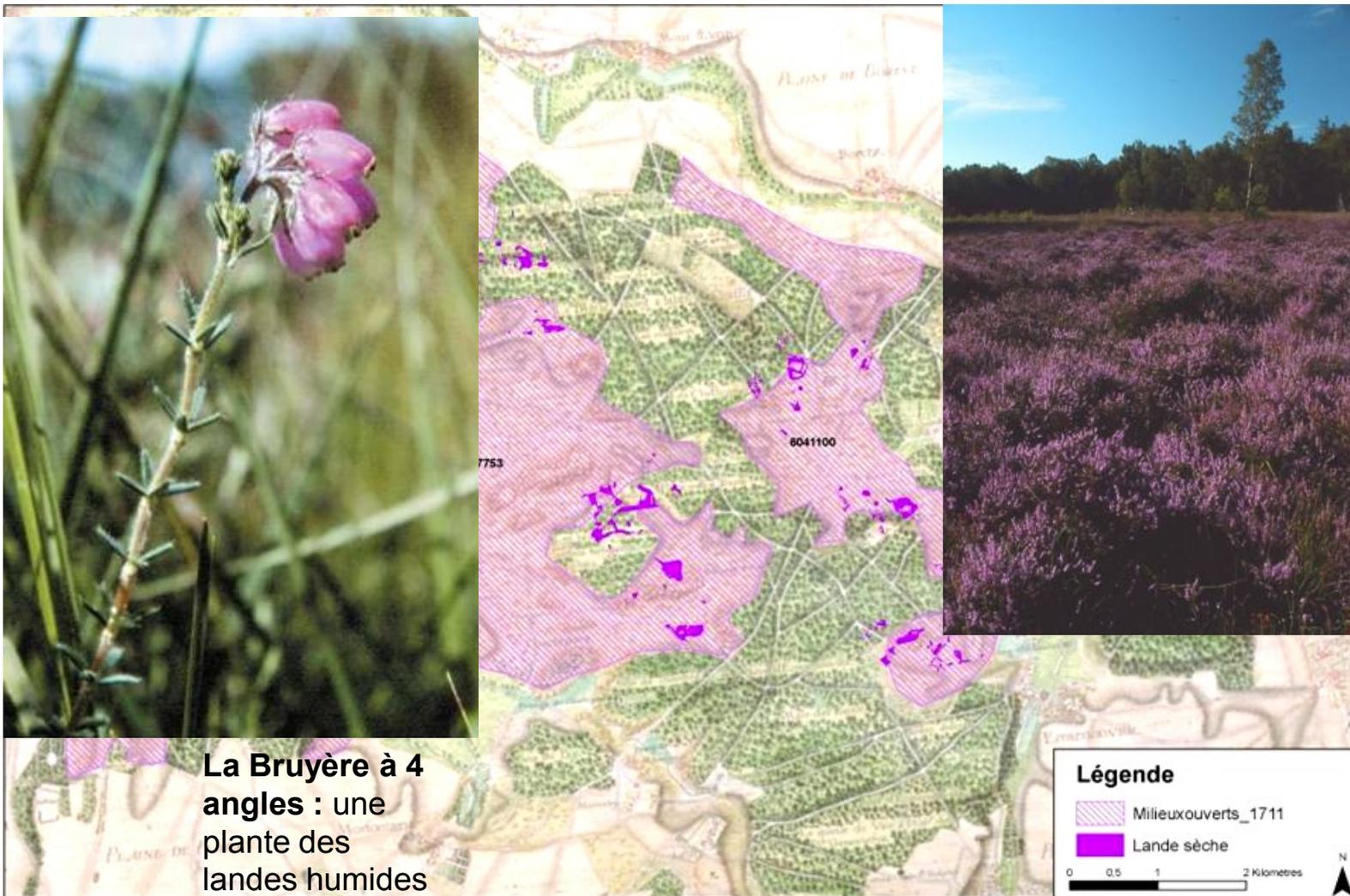
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE

LA RÉGION

Les landes : un air de Bretagne



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

De très grands massifs forestiers et des bocages



Le Géranium des forêts :
Une plante montagnarde en Picardie



Le Cerf élaphe :
Un emblème des grands massifs



Le Murin de Bechstein : une
diversité d'habitats (gîte d'estive,
zone de chasse, hibernation)



La Chouette chevêche :
Dans les vieux vergers

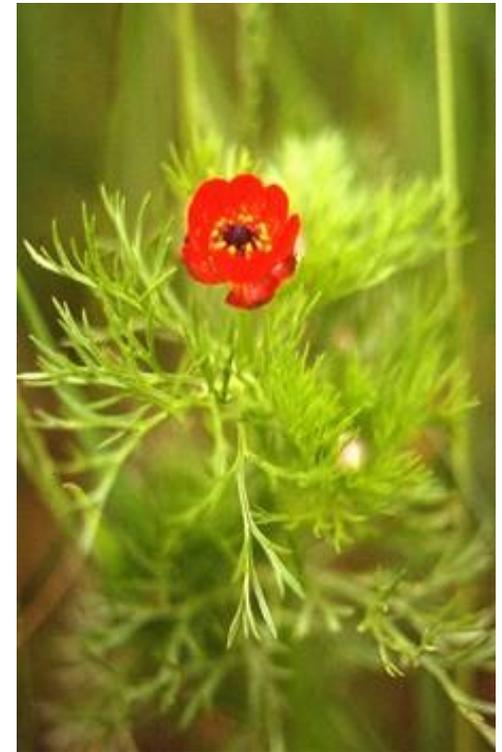


**Le Taupin
violacé :**
Insecte des
vieilles futaies



Les moissons : un patrimoine autrefois très riche...

**Des moissons colorées :
l'Adonis annuelle, le Bleuet et le Chrysanthème des
moissons**



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



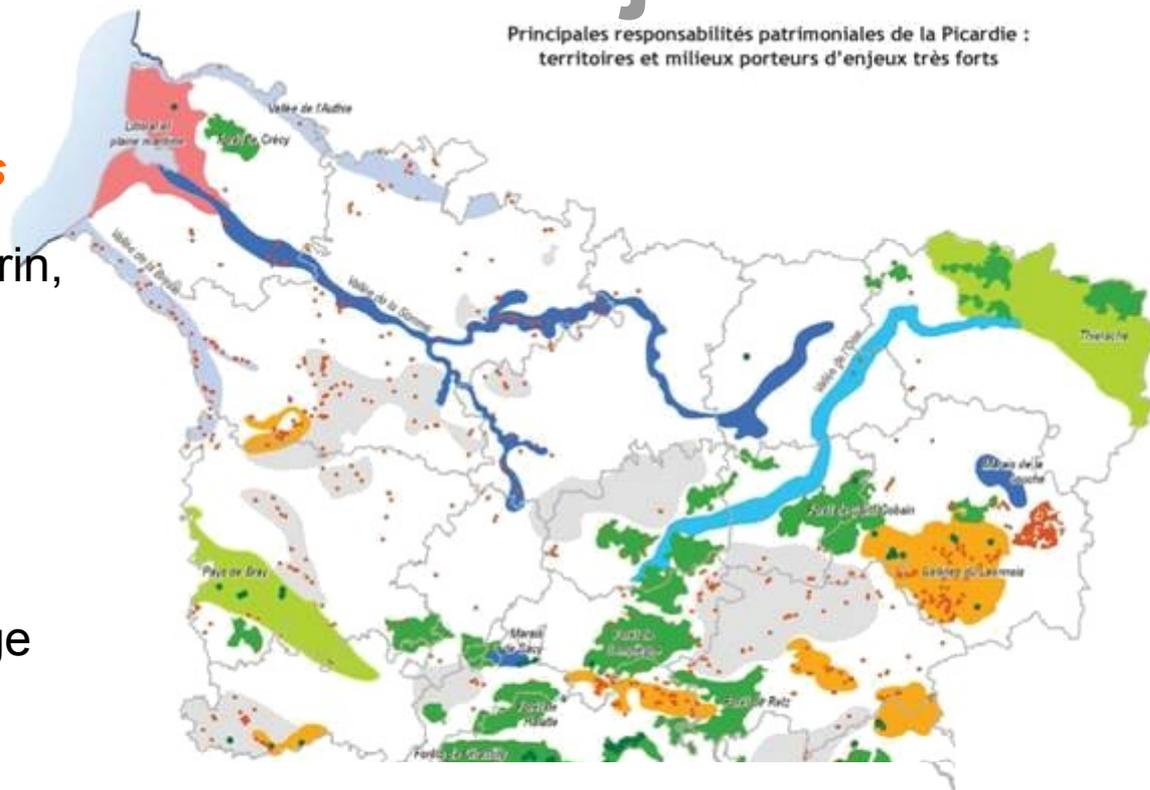
PICARDIE
LA RÉGION

Des milieux naturels porteurs de très forts enjeux

Responsabilités de la Picardie : quelques exemples

- Phoque veau-marin, phoque gris
- Chauve-souris
- Râle des genêts, butor étoilé
- Liparis de Loesel
- Anémone sauvage
- ...

Principales responsabilités patrimoniales de la Picardie : territoires et milieux porteurs d'enjeux très forts



PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

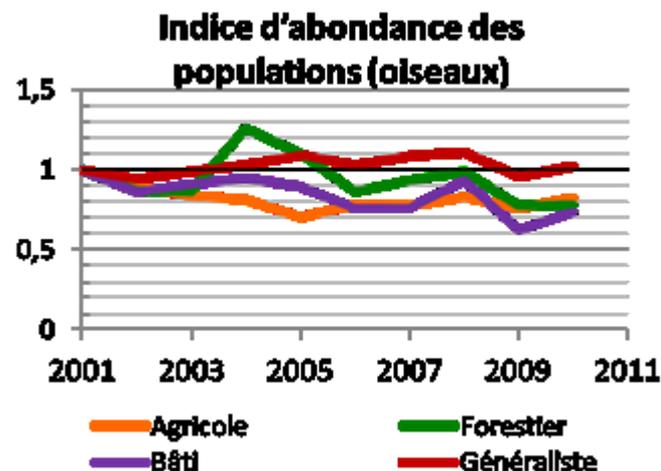
La biodiversité sous pression en Picardie

- Flore : 1660 espèces sauvages
 - Environ **une plante sauvage disparaît chaque année** en Picardie
 - **44% des espèces** floristiques sont **menacées** d'extinction ou déjà disparues
- Faune : connaissances généralement moindres mais **disparition d'espèces dans certaines parties du territoire**
 - exemples : le butor étoilé, la barbastelle (chauve-souris), poissons...
 - disparition d'une vingtaine d'espèces de papillons, de l'outarde canepetière, du milan royal...

Milieux : **Perte de plus de 90 % des surfaces de pelouses, landes, ou marais** depuis un siècle

- Diminution de 60 % de ces « **prairies** » en 40 ans

Depuis quelques dizaines d'années, prises de conscience et actions menées mais à poursuivre et à amplifier



Source : inventaire STOC - Picardie Nature (2011)



La biodiversité sous pression en Picardie



Larris en cours de fermeture

Le Butor étoilé
disparition de plus de
90 % des effectifs
depuis 1975

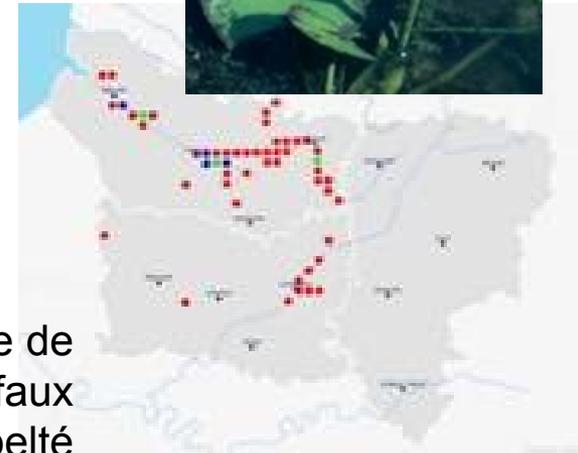


Marais de Bourdon, Vallée de la Somme (80), très envasé



Pressions sur les espaces
dunaires et littoraux

Un exemple de
raréfaction : le faux
Nénuphar pelté



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

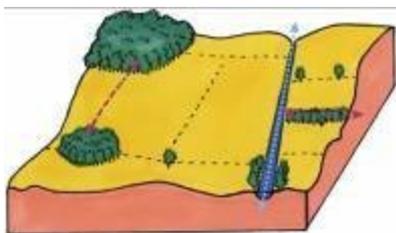
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



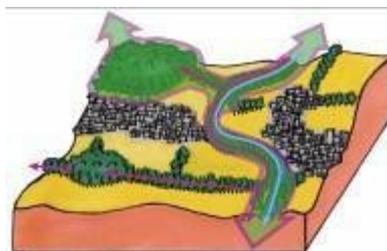
PICARDIE
LA RÉGION

Les causes

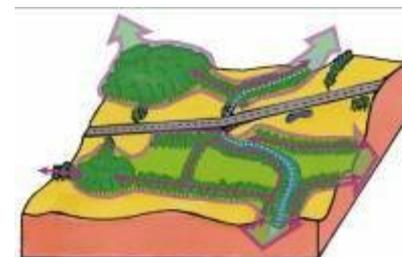
- **Pollutions** domestiques, industrielles et agricoles
- Introduction d'espèces exotiques **envahissantes**
- **Exploitation non durable** d'espèces sauvages
- Dégradation de la **qualité des eaux**, des habitats aquatiques et des zones humides
- **Destruction et fragmentation** des milieux naturels
- **Changement climatique** (effets +/-)



Banalisation/ simplification des écosystèmes (abandon polyculture élevage)



Consommation d'espace (urbanisation)

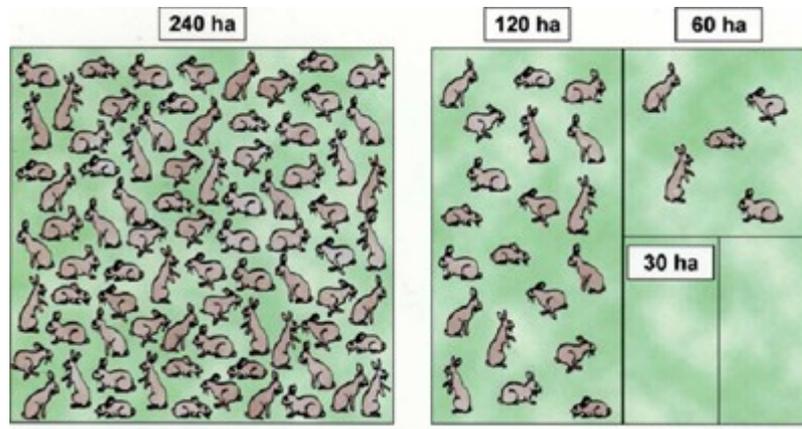


Fragmentation Isolement (infrastructures)

Source : AUDIAR 2005

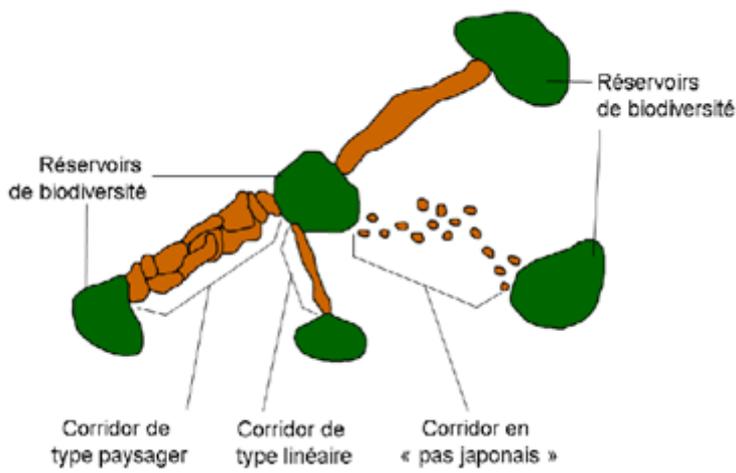
Un territoire fragmenté est peu favorable à la biodiversité

- Les **paysages**, leur **organisation** (et leur évolutions) ont des effets sur les populations végétales et animales.
- Dans les paysages hétérogènes et fragmentés, beaucoup d'organismes vivants ont **besoin de se déplacer** pour assurer leur cycle de vie ou assurer le maintien de leur population.
- Le maintien de la biodiversité repose sur des habitats adéquats



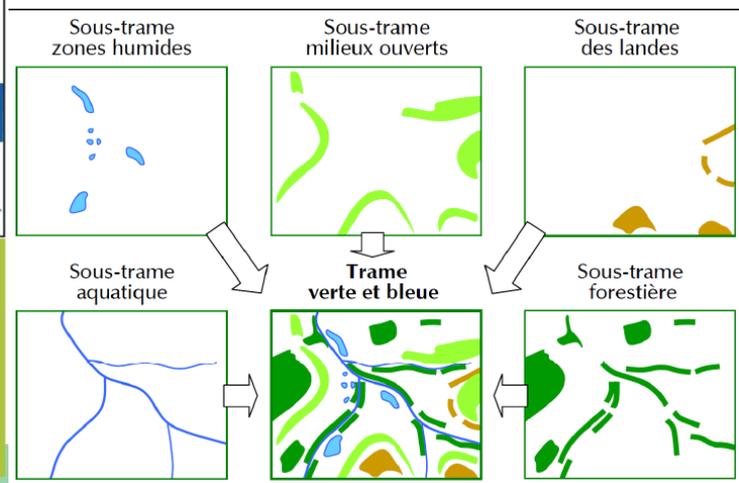
Réduction importante du nombre d'individus par la fragmentation des territoires

La trame verte et bleue, un maillage de continuités écologiques

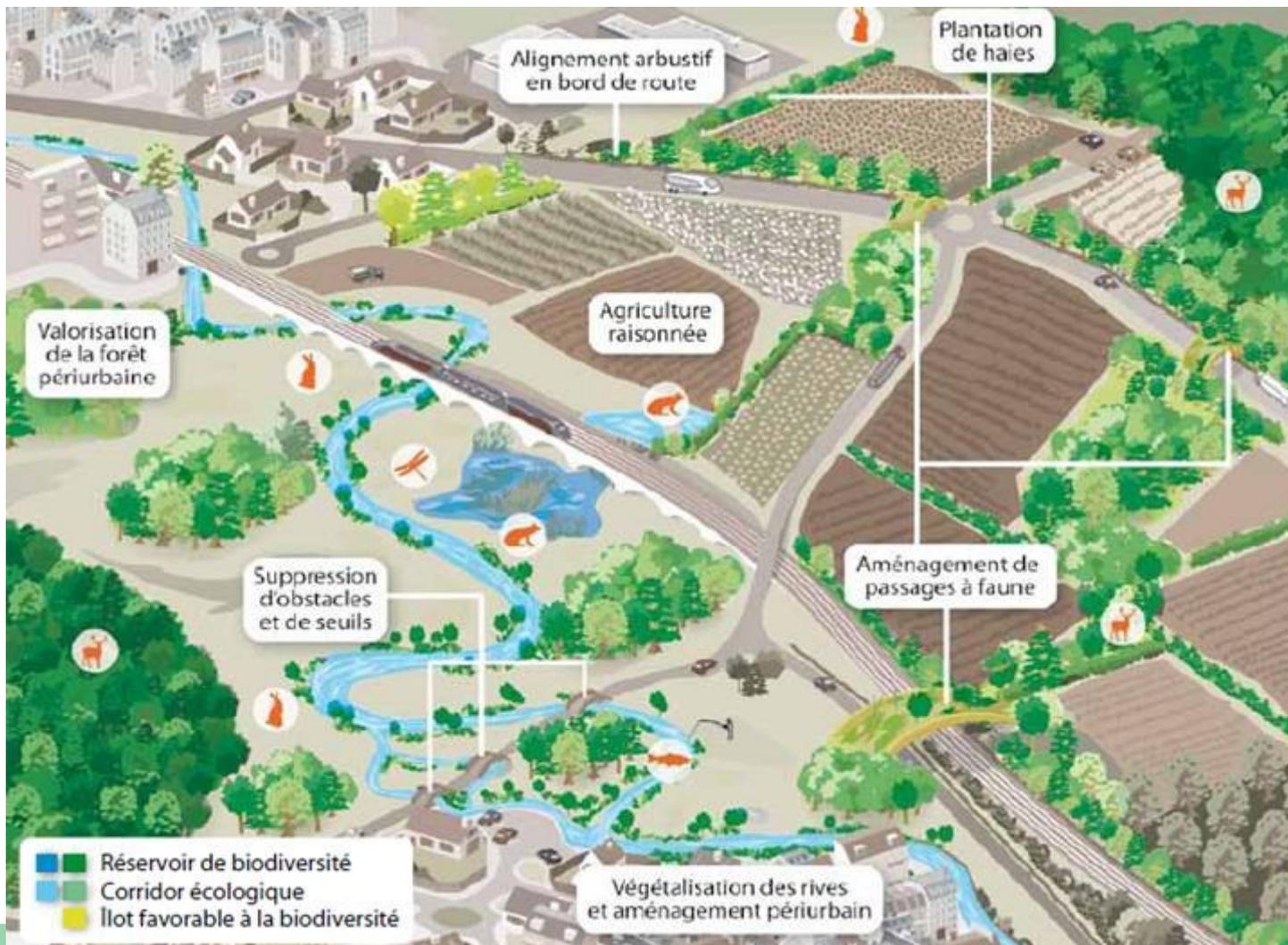


- Assurer le cycle de vie et le besoin de déplacement des espèces, dans des paysages hétérogènes et fragmentés
 - la trame verte et bleue est constituée de **continuités écologiques terrestres et aquatiques**

- Maintenir les services rendus par la biodiversité
 - continuités écologiques : des **cœurs de nature** (réservoirs de biodiversité) et des **corridors écologiques**
 - **Plusieurs trames** selon l'écologie des espèces et des habitats



Aménagement du territoire en faveur de la Trame verte et bleue



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

2 / la Trame verte et bleue, cadre réglementaire

Edouard GAYET, DREAL de Picardie



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Une politique Grenelle

- Loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement
 - objectif de **création d'une trame verte et bleue**
 - la **trame verte et bleue, un des outils en faveur de la biodiversité**
- Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Code de l'Environnement
(art. L. 371-1 et suivants)

Définition
Objectifs

SRCE

Lien avec les SDAGE

Code de l'Urbanisme
(art L. 121-1, L. 122-1, L. 123-1
et suivants)

Objectifs de préservation et
de remise en bon état des
continuités écologiques



PICARDIE
LA RÉGION

Comité Régional

Trame verte et bleue

- Article L. 371-3 du code de l'environnement
 - Comité créé dans chaque région, composition et fonctionnement fixés par **décret** (cinq collègues de membres désignés pour 6 ans)
 - **Membres obligatoires** : départements de la région, représentants de groupements de communes, des communes, des parcs nationaux, des PNR, des associations de protection de l'environnement et des partenaires socio-professionnels

- **Missions**

Instance de concertation et de consultation coprésidée par l'Etat et la Région, il sera amené à être :

- **associé** à l'élaboration du schéma et émettre un avis final avant enquête publique,
- **consulté** sur tout projet, document ou mesure, à l'initiative des présidents,
- **consulté** sur les sujets relatifs aux stratégies régionales ou locales, à l'initiative des présidents,
- **informé** des travaux scientifiques menés sur les continuités écologiques.



La trame verte et bleue

définition (Art. L.371-1 du code de l'environnement)

■ Composante verte :

Tout ou partie des espaces protégés et les **espaces naturels importants** pour la préservation de la biodiversité *

+ **Corridors** écologiques permettant de les relier (espaces, formations végétales linéaires ou ponctuelles) *

+ Couverture végétale permanente le long de certains cours d'eau (art L.211-14)

■ Composante bleue :

Cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux **classés** (art L.214-17) *

+ **Zones humides** *

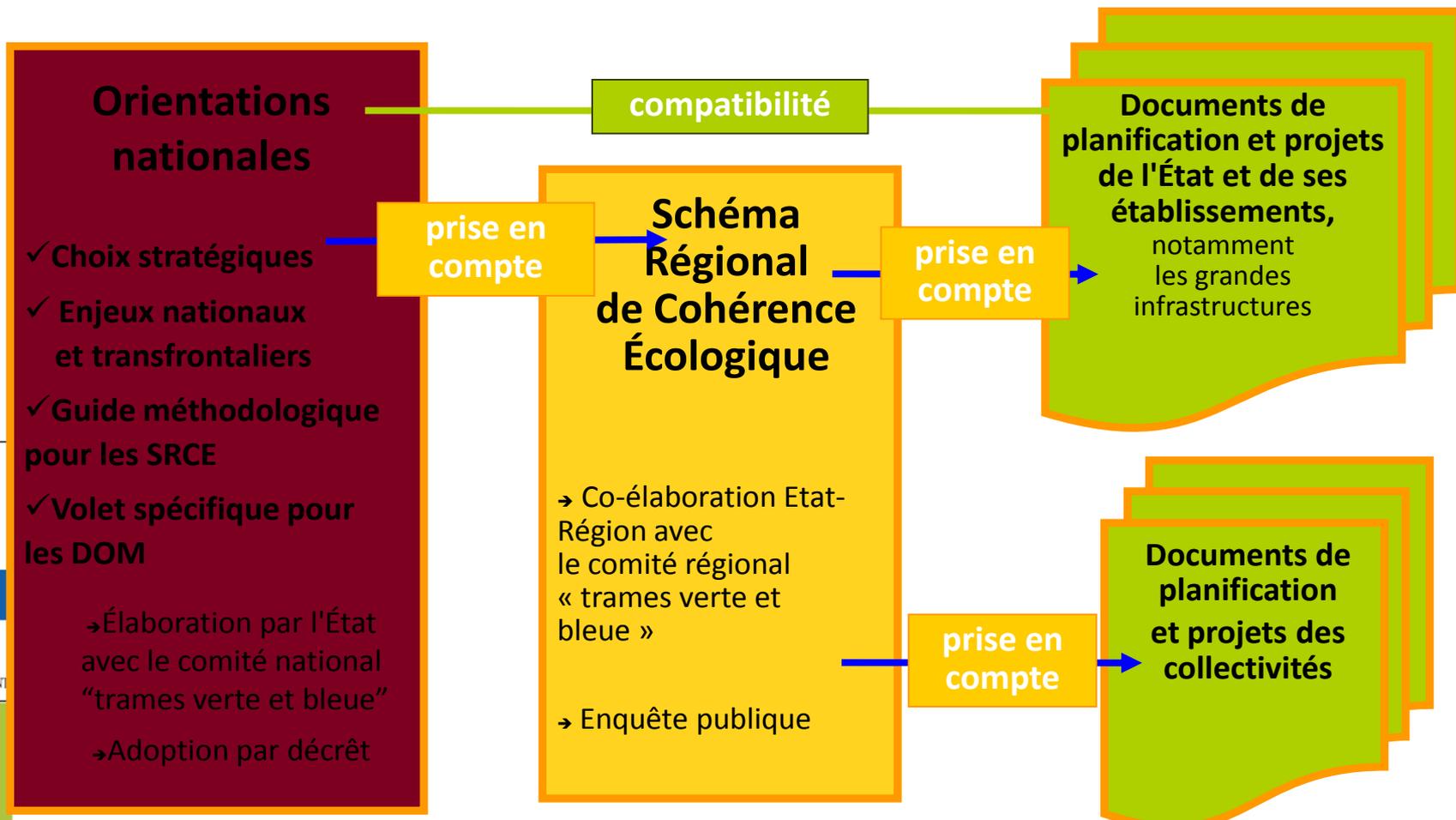
+ Autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides **importants pour la préservation de la biodiversité***

** éléments à identifier lors de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique*



Dispositif « trame verte et bleue »

Art. L.371-2 et L.371-3 du code de l'environnement



Les SRCE prennent en compte les éléments pertinents des SDAGE actuels.
Les SDAGE 2015 comprendront la mise en place de la trame bleue figurant dans les SRCE adoptés.

Élaboration du schéma régional de cohérence écologique

■ *Co-pilotage État – Région*

- Biodiversité et aménagement du territoire : mixité des partenaires
- Prise en compte des activités socio-économiques et enjeux écologiques
- Cohérence des politiques sectorielles

■ *Contenu du Schéma Régional*

- Enjeux régionaux
- Composantes de la TVB
- Cartographie
- Mesures contractuelles et d'accompagnement



PICARDIE
LA RÉGION

Élaboration du schéma régional de cohérence écologique

- **Libre choix de méthode dans chaque région**
- Enjeux nationaux => **critères de cohérence** à vérifier :
 - Intégration d'espaces protégés ou inventoriés
 - Espaces importants pour les milieux aquatiques et humides
 - Besoins de connectivité d'espèces
 - Besoins de liaison d'habitats
 - Grandes continuités écologiques à l'échelle nationale
 - ...



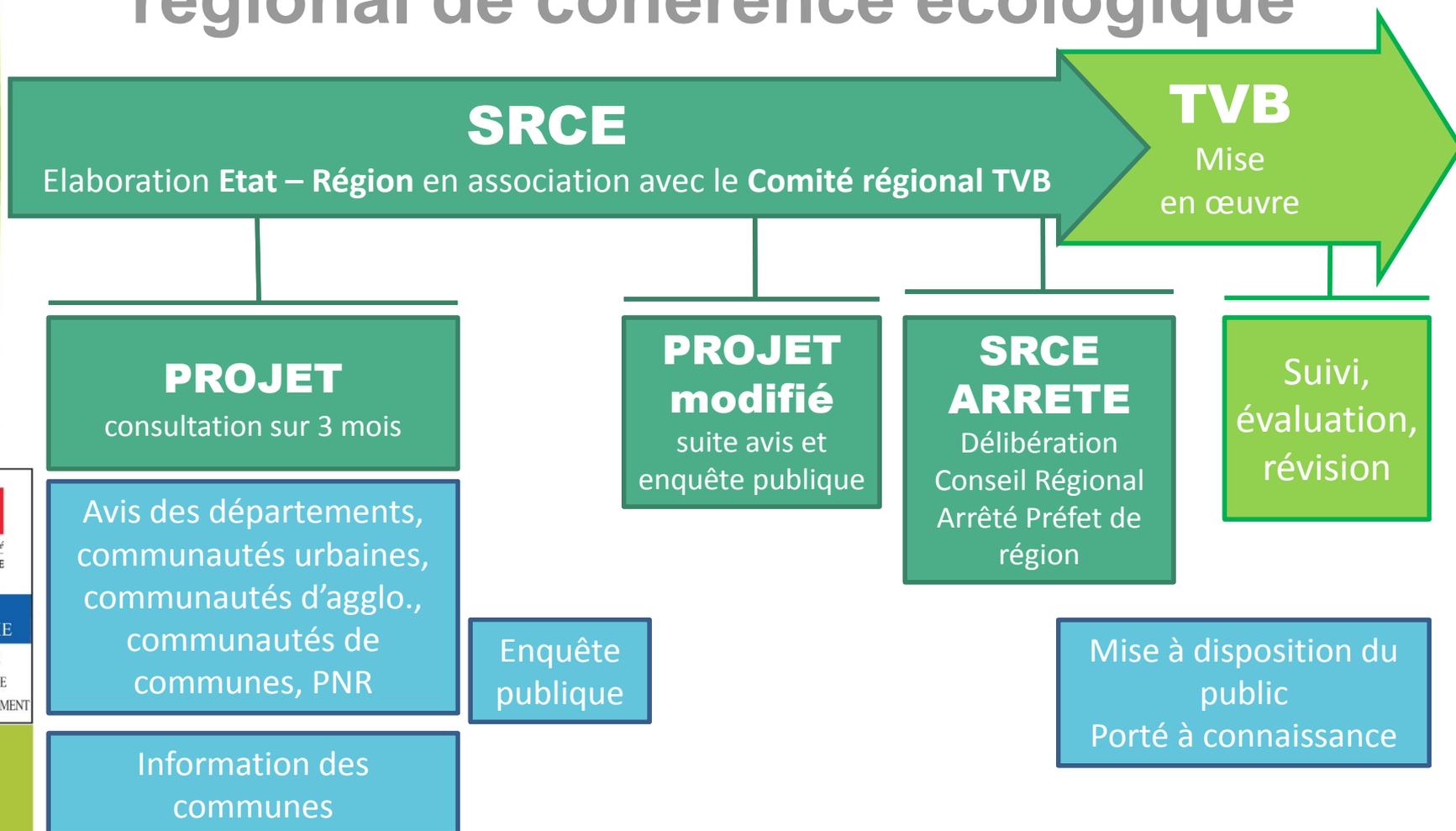
PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Le processus d'adoption du schéma régional de cohérence écologique



La trame verte et bleue et les documents d'urbanisme

- La trame verte et bleue est déjà intégrée dans le code de l'urbanisme :
 - **art. L110** « Afin d'assurer [...] la préservation de la biodiversité, notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques [...], les collectivités publiques harmonisent [...] leurs décisions d'utilisation de l'espace.»
 - **Art. L121-X, 122-X, 123-X** concernant les SCoT, les PLU et les cartes communales : « Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer [...] la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques »



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

3 / la Trame verte et bleue, cadres et actions pour sa mise en œuvre

Edouard GAYET, DREAL de Picardie

Thierry RIGAUX, Conseil Régional de Picardie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Une articulation avec les politiques et les dynamiques existantes en région

Outils nationaux de protection de la nature (RNN, sites Natura 2000, APPB, PNA, etc.), des eaux, et stratégies nationales

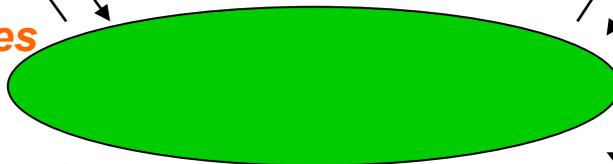
Outils et stratégies portés par le **Conseil régional** (RNR, SRPN, etc.)

Démarches collectives ou individuelles d'acteurs des territoires

(associatifs, agricoles, forestiers, chasseurs, pêcheurs, etc.) dont réserves de chasses, réseaux d'exploitations agricoles, etc.

Communes : PLU, gestion des espaces publics, etc.

Territoires de projet : PNR, intercommunalités, SCOT, SAGE, etc.



PICARDIE
LA RÉGION

Des actions complémentaires au sein de la région

Échelle régionale

Une échelle de cadrage et d'accompagnement des démarches locales, garante de la cohérence du dispositif et de la prise en compte des services rendus par la biodiversité

Échelle départementale

Au travers de la politique ENS et de la gestion des infrastructures routières départementales, de la connaissance de la biodiversité et de la mise en œuvre opérationnelle

Échelle des territoires de projet : PNR, intercommunalités, SAGE

La TVB comme partie intégrante du projet de territoire, un compromis entre les différentes politiques publiques. La mise en œuvre d'expérimentations et d'outils contractuels

Échelle du SCoT

La TVB comme partie intégrante du projet de territoire, un compromis entre les différentes politiques publiques

Échelle communale

Mise en œuvre opérationnelle par les documents d'urbanisme



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Outils contractuels pour la mise en œuvre locale de la trame

- **Existence d'outils «contractuels» à plusieurs échelles :**
 - Échelle régionale ou départementale (appels à projets, conventions...)
 - Échelle de territoires de projet (SAGE, PNR, contrats de rivières, contrats ruraux...)
 - Échelle parcellaire (MAET, contrat N2000, bail environnemental...)
- Pas de volonté de créer de nouveaux outils mais **cohérence des réflexions régionales et locales** pour :
 - Articuler les échelles, les outils et les modes de financements
 - Monter des partenariats techniques et financiers
 - Privilégier des opérations « multi fonctions » à l'échelle d'un territoire



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION

Trames vertes et bleues en Picardie

Conserver et recréer les continuités écologiques pour la biodiversité :
chacun peut agir

1 Fermes éoliennes

Installer les parcs éoliens dans les secteurs de grandes plaines, éloignés des grandes voies de migrations des oiseaux (pentes, vallées...), des routes de vol des chauves-souris, des haies de fruits, des bocages, des marais...

Qui peut agir ?
État, collectivités de communes, Communautés de communes, Sociétés de service local, Communes...

2 Plaines de grandes cultures

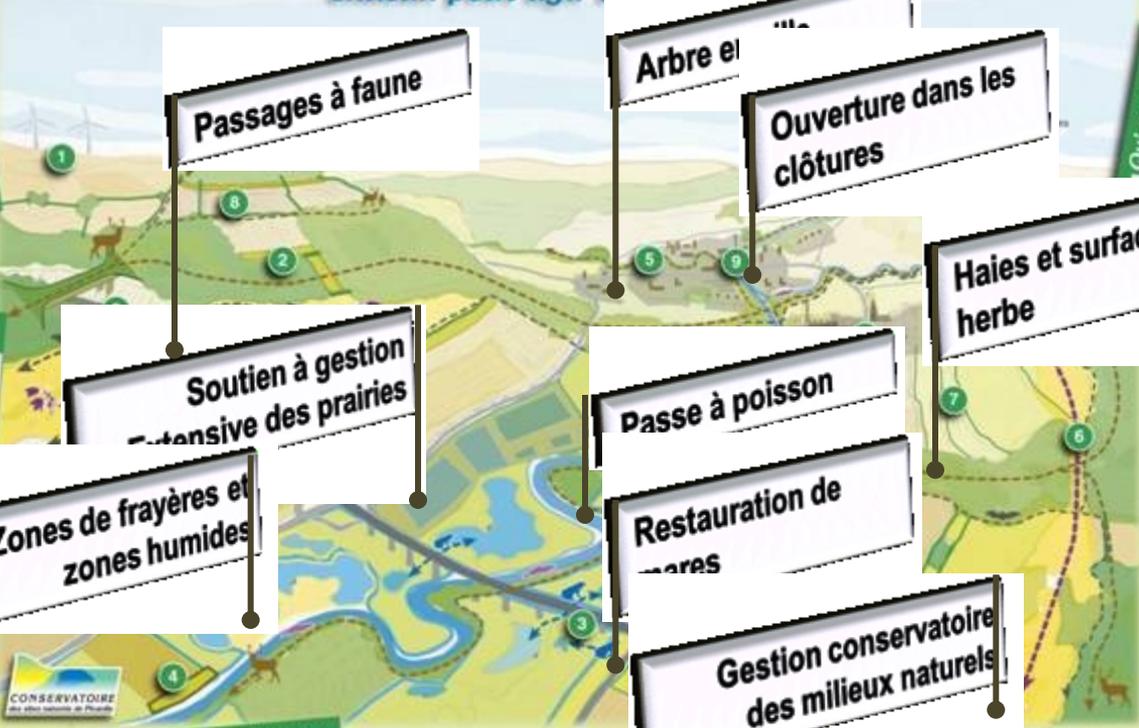
Replanter haies et bosquets, garder des prairies, talus et fossés. Implanter des bandes enherbées et des jachères libres le long des parcelles et chemins, en haies des bois, larvifuges, bandes... (dispositif Coustou de Terroir), MAET...)

Qui peut agir ?
État, Conseil régional, Chambres d'Agriculture, propriétaires privés, exploitants agricoles, sociétés de conseil...

3 Voies de communication

Aménager des passages à amphibiens sous les routes ("batacochues"), des passages faune (et flore) au-dessus et en-dessous (au-delà des 4 voies, voies ferrées et canaux, créer des mares et des haies, gérer les talus...)

Qui peut agir ?
Conseils généraux, État, sociétés d'entretien et d'entretien, Communautés de communes, Communes...



Passages à faune

Arbre et...

Ouverture dans les clôtures

Haies et surfaces en herbe

Soutien à gestion extensive des prairies

Zones de frayères et zones humides

Passage à poisson

Restauration de mares

Gestion conservatoire des milieux naturels ouverts

4 Cours d'eau et zones humides

Aménager les barières (passes à poissons), restaurer les frayères, implanter des bandes enherbées le long des cours d'eau et des marais. Restaurer les zones humides délaissées. Aménager écologiquement les gravières...

Qui peut agir ?
Belle de la vallée de la Somme, Parc à proximité de la Somme, Lavande Blanche

5 Chez moi !

Chacun, sur son terrain et dans sa commune, peut contribuer à protéger la biodiversité et créer des micro-réseaux et corridors (haies vives de fruitiers, mares, pâtures, vergers traditionnels...)

Qui peut agir ?
Associations et artisans en savoir-partagé, Parc de la Vallée de la Somme

6 Mares et zones humides

Créer des mares et zones humides ouvertes (habitats ouverts qui abritent les plus remarquables pour conserver les foyers de biodiversité ("cœurs de nature").

Qui peut agir ?
Associations locales et gestionnaires, Réseau de mares de continuités écologiques (mars 2010) (MRE)

7 Réseaux de milieux bocagers

Conserver ou recréer les vergers haute-tige, les prairies et leurs haies protectrices, les mares... Replanter des haies d'arbres titulaires, garder les vieux arbres creux...

Qui peut agir ?
Bocage du Pays de Bray, Haies et vergers de prairies précieuses à conserver, Vallée de l'Esne

9 Milieux urbanisés

Intégrer la fonctionnalité des réseaux et corridors dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...). Conserver/créer des voies vertes (boc, prairies) et haies (mares, abords des rivières), gérer écologiquement les espaces verts...

Qui peut agir ?
Municipalités de zones rurales, Au bord des vallées de la Somme, Vallées vertes avec gestion différenciée, Haies

8 Réseaux de milieux boisés

Passer les milieux boisés entre eux par des corridors boisés qui permettent le déplacement des animaux et de la flore. Garder une grande diversité de peuplements et de stades de vieillissement et des zones non exploitées...

Qui peut agir ?
Associations forestières à contacter, Parcours de haies dans les espaces agricoles pour offrir les bienfaits

Merci pour votre attention

www.tvb-picardie.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE

L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



PICARDIE
LA RÉGION